

# Règlement et procédure d'inscription

## Procédure d'inscription en bref

- Les candidats s'inscrivent exclusivement via le site http://award.renecarcan.be
- Après avoir pris connaissance du Règlement, le candidat est invité à se créer un compte.
- Chaque candidat dispose alors d'un espace personnel, qu'il peut gérer comme il l'entend.
- Dans cet espace, il télécharge ses œuvres via le bouton 'Ajouter une œuvre'. Ces œuvres doivent avoir été réalisées au cours des 3 dernières années. Les techniques de gravure admises sont la taille douce, la lithographie, la linogravure, la xylogravure, la sérigraphie et le monotype.
- Les 4 œuvres ne sont prises en considération qu'à partir du moment où le candidat valide son inscription en cochant le statut 'Final' et en s'acquittant du droit d'inscription de 45 € via le module PayPal avant la date de clôture des inscriptions.
- Le concours est organisé en 2 tours. Le jury procède à une première sélection sur la base des œuvres au format numérique. Les délibérations finales se tiennent sur la base des œuvres que les candidats sélectionnés enverront par la poste.
- La date de clôture des inscriptions est le 15/09/2017.

#### Règlement

Le Prix International de Gravure René Carcan s'adresse aux graveurs et aux étudiants en gravure, de toutes nationalités et sans limite d'âge.

Institué en 2014 par l'asbl Espace René Carcan, ce Prix poursuit un double objectif : combler un manque et doter la Belgique d'un concours international de gravure, et répondre au vœu du graveur René Carcan (1925-1993) de valoriser davantage l'estampe parfois considérée comme un parent pauvre des arts plastiques.

Ce Prix est attribué tous les deux ans.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par email à l'adresse suivante : helpdesk@renecarcan.org



## 1<sup>ère</sup> partie : le calendrier

15/09/2016 : Ouverture des inscriptions 15/09/2017 : Clôture des inscriptions

20/09/2017 : Délibérations du Jury de sélection 27/10/2017 : Information des artistes sélectionnés

27/12/2017 : Date limite de réception des œuvres par courrier

14/01/2018 : Délibérations du Jury international

Du 15/02/2018 au 15/05/2018 : Cérémonie de remise des prix et expositions à Bibliotheca Wittockiana.

#### 2<sup>e</sup> partie:

#### les candidats et leurs œuvres

Les candidats s'inscrivent exclusivement via le site http://award.renecarcan.be

Pour être valables, les candidatures doivent avoir été introduites pour le 15/09/2017 au plus tard et répondre à toutes les prescriptions spécifiées sur le site et dans le présent Règlement.

Les candidats s'acquittent d'un droit d'inscription de 45€ net pour frais administratifs et de gestion de dossier. Le règlement du droit d'inscription se fait exclusivement via le module Paypal. Ce droit d'inscription est non récupérable.

Les candidats présentent 4 gravures au format numérique.

Les techniques de gravure admises sont : la taille douce, la lithographie, la linogravure, la xylogravure, la sérigraphie et le monotype.

Les œuvres doivent avoir été réalisées au cours des 3 dernières années.

Les candidats indiquent dans le formulaire d'inscription si leurs œuvres peuvent être proposées à la vente – et à quel prix – dans le cas où ils seraient sélectionnés.

Les candidats désignés au terme d'une première sélection font parvenir aux organisateurs, par la poste, les 4 gravures présentées online au concours.

Ces œuvres seront au format Jésus ou Grand-Raisin (56/76 cm) maximum. Elles seront envoyées sans encadrement, vitre ou passe-partout, dans un rouleau ou un carton à dessin en matière rigide et réutilisable, muni de l'étiquette téléchargeable mise à disposition sur le site du concours. Les rouleaux ou cartons ne porteront pas d'indication de prix extérieure.

Les gravures voyagent aux risques et périls des expéditeurs et aucuns frais ne seront pris en charge par l'asbl Espace René Carcan. Les gravures sont prises en charge dès leur arrivée chez les organisateurs du concours. L'asbl Espace René Carcan ne peut en aucune manière être tenue responsable des dégâts occasionnés lors de l'envoi et du renvoi des gravures participant au Prix. Les candidats peuvent à titre privé souscrire une assurance auprès d'une compagnie de leur choix.

Les gravures reçues après la date limite du 27/12/2017 ne peuvent être prises en considération. Et seuls sont acceptés les candidatures et les envois répondant aux critères énumérés ci-dessus.

Les candidats renoncent aux droits de reproduction de leurs œuvres pour le catalogue de l'exposition ou à des fins de publicité.



## 3e partie:

#### le jury et la procédure

#### 3.1. COMPOSITION DU JURY

L'asbl Espace René Carcan nomme souverainement les membres du Jury, y compris le Président. Leur nombre n'est pas limité. Ils sont choisis pour leur savoir-faire dans le domaine de l'art et de la gravure en particulier.

Le rôle du Jury est d'opérer une sélection parmi les candidats, de nommer les lauréats et d'attribuer les prix. Le Jury est souverain et ses décisions sont sans appel.

#### 3.2. PROCEDURES

Une première sélection est effectuée par le Jury de sélection – composé de membres de l'asbl Espace René Carcan – qui retiendra 25 candidatures maximum.

Les œuvres des candidats issus de cette première sélection sont soumises au Jury international convoqué spécialement pour l'attribution du Grand Prix International et de mentions dotées.

#### 4º partie: les prix, distinctions et récompenses

Plusieurs prix et distinctions, dotés ou non, sont attribués dans le cadre du Prix International de Gravure René Carcan:

• Grand Prix International René Carcan: 5.000 €

Première mention : 3.000 €
Seconde mention : 2.000 €
Prix du Public : prix non doté

A l'exception du Prix du Public, ces prix seront attribués à la discrétion du Jury, qui peut décider de répartir les mentions entre plusieurs candidats. Les œuvres seront aussi proposés aux votes des internautes. L'artiste qui récolte le plus de voix à l'issue du vote reçoit le Prix du Public.

Les lauréats sont prévenus personnellement par email.

Les organisateurs s'engagent à retourner aux participants les gravures qui n'auraient pas trouvé acquéreur. En cas de vente, une commission de 30% est perçue par l'asbl Espace René Carcan. Ce qui est dû aux artistes leur est payé uniquement par virement bancaire.

Les candidats sélectionnés ont la certitude de participer à l'exposition du Prix International de Gravure René Carcan.

Les organisateurs envisagent la publication d'un catalogue, dont un exemplaire sera envoyé à chaque candidat retenu pour l'exposition.

